



**Il faudra faire vite pour bénéficier du nouveau dispositif d'accompagnement des groupes de musiques actuelles en Normandie. L'appel à candidature de Start & Go commence le 25 juin pour se terminer le 30 juillet 2018.**



photo Felipe Portella

Start & Go rappelle davantage une opération de communication dans le domaine automobile. En Normandie, c'est le nom du nouveau dispositif d'accompagnement des groupes de musiques actuelles. Avant la fusion des deux régions, il y avait [Booster](#) d'un côté et le [comité d'aide aux groupes](#) de l'autre. Le premier piloté par RMAHN, le Réseau des musiques actuelles en Haute-Normandie, avait pour objectif d'aider chaque année trois groupes dans leur développement de carrière au niveau national. Le second, porté par le FAR à Caen, apportait un soutien à l'émergence.

La Normandie réunie, il fallait harmoniser les dispositifs d'aide. « *C'est une bonne chose. Il n'était pas évident de mutualiser parce que les finalités étaient différentes* », remarque Damien Ybert de La Luciole, la SMAC d'Alençon. Même commentaire de la part de Régis Sénécal, directeur du Trianon transatlantique à Sotteville-lès-Rouen : « *on ne pouvait pas envisager de garder les deux dispositifs. Il y a eu une vraie réflexion sur le besoin des artistes. C'est plus qu'un compromis* ».

Start & Go, c'est deux parcours financés à hauteur de 143 400 €. Il y a 70 000 € de la Région Normandie qui a mis dans la même enveloppe le coût de Booster, 50 000 €, et celui du comité d'aide aux groupes, 20 000 €. A cette somme il faut ajouter 18 400 € de la direction régionale des Affaires culturelles, 13 000 € du département de l'Orne, 15 000 € du Calvados, 17 000 € de La Manche, 5 000 € de l'Eure et 5 000 € de la ville de Caen.

## Trois formules

Start, tout d'abord, s'adresse à un groupe ou un artiste qui souhaite développer son

premier projet musical. Au programme : trois jours de formation pour découvrir l'environnement musical, rencontrer des professionnels du secteur, suivre des ateliers technique, administratif et artistique. L'objectif : acquérir une autonomie.

Go s'adresse aux musiciens normands en développement ou sur la voie professionnelle. C'est un soutien à un projet ponctuel que ce soit une résidence, un enregistrement, une tournée, une promotion, un investissement de matériel. L'enveloppe s'élève à 5 000 €. Un bémol : *« La région finance directement les projets sans une expertise en terme d'engagement. L'enveloppe va tomber d'un bloc sans esprit critique. Il n'y a pas le même suivi que le Booster sur le Go. Comment va être employé l'argent ? Nous avons corrigé différentes erreurs »*, constate Jean-Christophe Aplin-court, directeur du 106 à Rouen.

Il y a aussi le Go +, le frère du Booster. Ce parcours spécifique permet à trois artistes ou groupes de bénéficier chaque année d'un accompagnement à la structuration professionnelle et d'une relation privilégiée avec le réseau des partenaires de la filière musicale. *« Booster a été très utile »*, rappelle Régis Sénécal. *« Il y a eu un vrai travail entre les artistes et les parrains et il a été assez efficace pour Boule et Foray, ceux dont j'ai été proche. Cela n'a jamais été donner de l'argent pour donner de l'argent. Le réseau de diffuseur a fonctionné pour les faire connaître au niveau national et international »*.

Le dispositif est lancé depuis le 25 juin. Les premières évaluations vont être très attendues. *« Il faut continuer à être vigilants. Comme nous l'avons été jusqu'alors. Ces dispositifs ont été mis en place pour venir effacer les erreurs. Nous le verrons dans l'opérationnalité »*, remarque Stéphane Maunier, directeur du Kalif. Les artistes ont jusqu'au 30 juillet pour remplir les dossiers.

## Contacts

- Pour les musiciens : le FAR – agence musicale régionale au 02 31 27 88 17 ou à [startandgo@le-far.fr](mailto:startandgo@le-far.fr) ou [accompagnement@le-far.fr](mailto:accompagnement@le-far.fr)
- Pour les acteurs de la filière musicale : RMAN au 09 72 54 08 28 ou à [marina@reseau-rman.com](mailto:marina@reseau-rman.com)